324.2
714
V8
1989
002
QL

Veuillez prendre note que la présente proposition de projet politique doit être vue comme un exposé de valeurs et de principes dont la mise en application ultérieure fera l'objet de consultations élaborées.

La tenue régulière de colloques thématiques auxquels seront invités des spécialistes de diverses disciplines constitue à ce jour le moyen privilégié que prendra le Parti Vert du Québec pour étoffer et concrétiser cette proposition.

PARTI VERT du QUÉBEC

Proposition de projet politique

324.2
714
V8
1989
002
QL

TABLE DES MATIÈRES

Proposition de projet politique 1

Aspect **ÉCOLOGIQUE** du projet de société 3

Aspect **POLITIQUE** du projet de société 6

Aspect **ÉCONOMIQUE** du projet de société 9

- Agro-alimentaire 11
- Forêt 12
- Énergie 13
- Produits toxiques et déchets 14
- Transport 17

Aspect **SOCIAL** du projet de société 20

- Santé 20
- Éducation 24
- Culture 25
- Spiritualité 25

Aspect **INFORMATIONNEL** du projet de société 26

Aspect **SÉCURITÉ GLOBALE** du projet de société 27

Proposition de projet politique

Les sociétés humaines vivent une période où des crises écologiques, sociales et économiques se font de plus en plus grave. Face à cette situation, les gouvernements occidentaux et les grandes entreprises, profitant de notre confort matériel, essaient d'endormir les citoyens en leur répétant que tout va bien, que tout est selon les normes. Avant que cette grande léthargie n'emporte notre civilisation dans un long sommeil dont nous ne reviendrons pas, nous devons essayer de transformer la situation pour quelle soit porteuse d'avenir.

La situation unique de la société québécoise tant par sa créativité, ses ressources naturelles et son projet de société encore à définir, nous permet d'espérer en la possibilité, pour la société québécoise, de relever les défis posés aux sociétés industrialisées en cette fin de siècle.

Voici quelques exemples d'éléments responsables de notre situation critique: 1) la domination, à l'échelle mondiale et nationale, des intérêts financiers d'une minorité sur les droits écologiques, sociaux et économiques d'une majorité; 2) l'impossibilité pour les générations futures de participer aux décisions qui les concernent directement; 3) la réduction des choix de société à des choix économiques.

Nous, du Parti Vert du Québec, **voulons réunir les Québécoises et les Québécois conscients de la nécessité d'élaborer et d'adopter ensemble**, dans une démarche politique innovatrice et réaliste, **un nouveau projet de société écologiste** qui se base sur les principes fondamentaux suivants :

- la vie humaine est le fondement de notre société;
- afin de construire une nouvelle société, les êtres humains doivent se libérer de toute forme de violence. Par violence, nous entendons tout acte consistant à essayer de posséder

le futur des autres êtres humains et d'imposer sa propre volonté. Par conséquent, les relations entre individus seront orientés vers l'échange humain et la solidarité, afin de venir à bout des relations basées sur la domination;

- de part son interaction consciente avec l'écosystème, l'être humain peut et doit s'harmoniser avec son environnement;
- l'être humain doit se responsabiliser à l'égard des aspects écologique, social et économique de ses activités de même qu'à l'égard des générations futures.

Aspect **ÉCOLOGIQUE** du projet de société

Aujourd'hui, notre écosystème – la planète Terre – est dans un sérieux déséquilibre, à tel point que l'existence même de l'humanité est menacée. Dans le développement actuel de la Vie sur notre planète, nous constatons que l'humanité est dans un stage d'expansion et de croissance. Nous avons une capacité unique de transformation de notre environnement, différente de celle de tout autre membre de l'écosystème. À ce stade de l'évolution de la vie sur cette planète, notre destinée reste une énigme car l'espèce humaine est à l'avant-garde du processus de vie.

Pour bien illustrer cela, nous vous présentons une citation traduite du livre "State of the World 1989" qui décrit bien les enjeux écologiques mondiaux actuels.

« Plusieurs sociétés ont dû surmonter d'importantes difficultés depuis plusieurs milliers d'années. Certaines ont su relever les défis, d'autres n'y sont pas arrivées. Mais le monde dans son ensemble n'a jamais rencontré un tel défi. Les questions auxquelles l'humanité doit répondre sont des questions profondes : — Pouvons-nous protéger les générations actuelles et futures contre les doses néfastes de rayons ultraviolets ? — Pouvons-nous éviter l'appauvrissement biologique de la planète anticipé pour les deux prochaines décennies ? — Pouvons-nous échapper au changement de climat ? — Pouvons-nous équilibrer la population avec la production de nourriture afin de réduire la persistance de la famine à travers le monde?

Une réponse positive à ces questions dépend de la restauration et la préservation des conditions qui rendent la terre habitable, capable de supporter une diversité de vie et les civilisations modernes. Les activités humaines ont poussé les systèmes naturels de la planète jusqu'à les détraquer. Continuer sur cette voie nous assure des perturbations économiques, des instabilités sociales et des souffrances humaines.

1-State of the World 1989. Worldwatch institute, W.W. Norton, New York, 1989.

Dans ces dernières années du xx^{ème} siècle, la réflexion sur l'équité sociale, la souveraineté nationale et les droits et responsabilités des individus soulèvent des questions difficiles. Une personne peut avoir les moyens de se procurer une grosse automobile, mais la planète peut-elle se le permettre ? En fait, combien d'automobiles, émettrices de carbone dans l'atmosphère, peut-on tolérer sans menacer l'habitabilité de la planète ?

Les questions d'équité s'étendent aussi aux générations. Est-ce que notre générations a le droit d'éliminer des espèces végétales et animales qui évoluent depuis des millions d'années? N'avons-nous pas l'obligation de préserver notre héritage biologique pour les générations futures ? Que nous aimions cela ou non, nous faisons partie d'un monde où nous sommes responsables du bien-être des autres.

Jamais les gouvernements nationaux et les institutions internationales n'ont rencontré des problèmes aussi difficiles que ceux auxquels ils font face maintenant. Notre plan d'action met l'accent sur quatre domaines : — développer des stratégies énergétiques dont la pierre angulaire est la protection du climat; — augmenter la couverture forestière de la planète pour répondre aux besoins économiques et environnementaux fondamentaux des pays en développement et ralentir le réchauffement de la terre; — redoubler les efforts pour répondre aux besoins alimentaires causés par la production décroissante de céréales par habitant; — briser la tendance très forte à la croissance de la population qui mine déjà la qualité de vie d'une grande partie du monde.

Évidemment, un plan d'action global devrait tenir compte de plusieurs autres problèmes — la mortalité infantile, la distribution inéquitable de la richesse et la pollution industrielle — pour n'en nommer que quelques-uns. Mais si nous ne réussissons pas à relever les défis ci-haut mentionnés, il sera presque impossible de résoudre ces autres problèmes pressants. La réduction de la dette des pays en développement et la démilitarisation de l'économie globale, même si elles ne sont pas ne sont pas évoquées dans ce plan d'action, sont néanmoins des conditions préalables à l'implantation des mesures spécifiques suggérées.

La capacité des leaders et des institutions internationales sera sévèrement mise à l'épreuve dans la tâche de remettre écologiquement et économiquement le monde sur la bonne voie. En fin de compte, c'est nous en tant qu'individus, qui sommes mis à l'épreuve. Nos valeurs collectives définissent nos priorités sociales: quelles politiques sont formulées, comment les ressources sont utilisées et quand le changement va commencer à se réaliser.»

C'est pourquoi nous préconisons entre autres, **l'harmonisation de la société québécoise avec son environnement naturel**, basée sur le respect de la diversité des espèces vivantes et sur l'équilibre des écosystèmes afin d'arrêter

- la dégradation de la couche d'ozone
- les pluies acides et toxiques
- l'effet de serre
- la contamination de l'eau
- la destruction des forêts
- les déchets toxiques et non-recyclables
- la consommation des énergies non-renouvelables
- les modes de production polluants

ASPECT **POLITIQUE**
du projet de société

Dans la plupart des pays, les systèmes politiques sont actuellement remis en question à cause de leur incapacité à régler les problèmes sociaux et écologiques. Cette incapacité repose principalement sur la domination d'un point de vue sur les autres, une des erreurs fondamentales de nos systèmes politiques. Ceux-ci sont orientés vers la confrontation plutôt que la collaboration entre les représentants des différents points de vue politiques.

Dans les situations complexes de notre époque, il nous faut considérer et intégrer plusieurs points de vue afin de retenir les solutions les plus justes globalement. C'est pour cela que **nous voulons définir un nouveau système politique nous permettant de relever les défis actuels et de réaliser un nouveau projet collectif.** Ce nouveau système politique devrait reposer sur **une démocratie participative** où la prise de décision tient compte d'une grande diversité de points de vue.

Quant à ce nouveau projet collectif, il devrait être formulé juridiquement par **une charte des libertés, des droits et des devoirs écologiques, économiques, sociaux, informationnels et politiques de la personne, de l'entreprise et de l'État.**

C'est pourquoi nous proposons ci-dessous tout un ensemble de moyens pour construire un tel système politique pouvant assister la société québécoise dans la réalisation de son projet de société. **Ainsi la démocratie participative peut être présente dans le processus décisionnel de l'État**

via

- un **mode de scrutin à représentation proportionnelle**;
- **un conseil exécutif composé de représentants élus de différents partis politiques**;
- **des conseils écologique, économique, social et informationnel**, composés de représentants élus de différentes organisations et présents à chaque niveau décisionnel selon les besoins, pour décrire la situation actuelle et des futurs possibles afin de définir le cadre dans lequel doit s'exercer le pouvoir législatif et exécutif;
- une procédure de **référendum d'initiative populaire** permettant à une fraction des électeurs d'obtenir un référendum sur un projet de loi ou une loi adoptée;
- **un nouveau partage de souveraineté et de juridiction**, dans un esprit de décentralisation et selon l'ampleur des problèmes à résoudre, **entre les instances de quartiers, municipales, régionales, québécoise, et éventuellement canadienne, continentale et mondiale**.

Ce système politique, grâce à la représentation proportionnelle, permet à tous les points de vue politique ayant un support populaire minimal d'être représentés aux assemblées législatives. Puis, un conseil exécutif permettant à plusieurs partis politiques de participer à l'exercice du pouvoir permet d'éliminer le problème de l'alternance des partis au pouvoir qui favorise les hauts fonctionnaires. De plus, il est plus facile de trouver des personnes compétentes et expérimentées pouvant remplir ces postes de hautes responsabilités.

Il est cependant très important de contrebalancer un tel pouvoir exécutif par un référendum d'initiative populaire permettant à la population de bloquer toute loi ou projet de loi. Ainsi le pouvoir exécutif ne peut s'exercer contre la volonté de la population. Évidemment, pour éviter que l'incompréhension et l'ignorance ne soient au pouvoir, il est essentiel que la population ait accès à une information pertinente et de qualité pour juger si elle appuie ou non un projet de loi.

La production de cette information à laquelle les citoyen(ne)s peuvent se référer doit relever d'une autorité ayant la légitimité nécessaire, telle des conseils écologiques, économiques, sociaux et informationnels. Ces conseils doivent être à même de réunir l'information sur les différentes situations nécessitant une intervention de l'État, et leurs développements possibles. Cette information doit être de qualité et accessible à tous(tes) les citoyens(nes) grâce aux nouvelles capacités télématiques.

Quant au niveau de juridiction le plus approprié pour une intervention, il devrait être déterminé dépendamment de l'ampleur et de la rapidité de développement de la situation. Nous devons dès maintenant concevoir la possibilité de conseils continentaux et mondiaux pour nous informer des situations à cette échelle et nous assurer que notre comportement au niveau national ne sera pas néfaste au niveau mondial.

ASPECT **ÉCONOMIQUE**
du projet de société

L'économie officielle n'est soucieuse de rentabilité et de rendement qu'à court terme, elle ne prend en compte que les éléments monétaires et ne s'inquiète jamais des répercussions de ses activités sur l'être humain et outes les autres formes de vie. **L'économie écologiste intègre les coûts et les bénéfices non-monétaires, se préoccupe des effets à court et à long terme et des générations futures, envisage les effets indirects, etc.** Elle est, dans tous les sens du terme, plus économique et moins économiste.

Notre spécificité tient dans nos objectifs (développement qualitatif dans le respect des équilibres naturels), dans nos critères et nos instruments (technologie appropriée, usage parcimonieux des ressources non-renouvelables, démocratie économique), dans les acteurs que nous voulons privilégier (activités autonomes, entreprises autogérées et alternatives, coopératives, artisans, commerçants, professions libérales...).

Sans parler des contraintes écologiques ni de l'impossibilité d'étendre le mode actuel de développement au monde entier, on constate l'absurdité des propositions des partis traditionnels quand ils affirment que la croissance économique résoudra le problème du chômage, alors qu'elle n'a pas su le faire jusqu'à date.

Il convient de ne plus convertir systématiquement les gains de productivité en biens ou services supplémentaires, mais de les transformer en temps libre : le souhait de vivre mieux est beaucoup moins limité que les possibilités de produire toujours plus.

C'est pourquoi nous préconisons **une économie de marché intégrant les coûts sociaux et écologiques** liés à la consommation et à la production afin de

- responsabiliser les consommateurs et les producteurs;
- gérer écologiquement les déchets industriels et domestiques;
- favoriser la prévention en santé personnelle et communautaire;
- promouvoir et soutenir la recherche et le développement de nouvelles activités et de nouveaux modes de production écologiquement et socialement souhaitables;
- favoriser l'émergence d'un entrepreneuriat écologiquement responsable et ainsi multiplier les initiatives en matière de création d'emplois intéressants et socialement utiles;
- favoriser une réduction du temps de travail et de la taille des unités de production trop grande;
- favoriser l'émergence d'une entente mondiale pour un meilleur partage des richesses naturelles.

Agro-alimentaire

Il faut fournir à la population québécoise une nourriture de qualité et assurer aux agriculteurs un niveau de vie décent et un avenir. Il est essentiel d'orienter l'agriculture vers la production de qualité qui, en réduisant les cultures intensives, fournira une alimentation plus saine et plus équilibrée.

Pour arriver à cet objectif, plusieurs mesures s'imposent :

- **mettre en place dans l'agriculture classique des solutions** comme
  - **la lutte intégrée** et d'autres techniques permettant de réduire et de remplacer progressivement les herbicides et les insecticides toxiques;
  - **la rotation des cultures** sur une même parcelle permettant de conserver le sol en bon état;
  - **les apports organiques** permettant de réduire l'utilisation des produits chimiques;
- **promouvoir la recherche et la production en agriculture biologique** (sans apport de produits de l'industrie chimique) en aidant à son développement par la formation des jeunes, par une aide technique et financière aux agriculteurs pour la conversion, l'organisation de la commercialisation de ces produits et le contrôle de la qualité de leur production par l'élargissement de la certification biologique à l'ensemble des produits agricoles;
- **stimuler l'élevage en prairie et réduire le nombre et l'importance des élevages** en batterie afin d'améliorer les conditions d'existence des animaux et la qualité de la viande;
- **encourager l'autosuffisance alimentaire** en vue d'arrêter le pillage des ressources alimentaires du tiers-monde;
- **promouvoir des projets de compostage des déchets domestiques urbains**;
- **faire évoluer la législation vers une information adéquate des consommateurs quant à la provenance et à la composition des aliments, leurs modes de production et de conservation.** Donner les moyens réels aux associations de consommateurs d'exercer leur rôle de contre-pouvoir.

Forêt

La forêt, notre patrimoine collectif, a un rôle écologique, économique et social que nous avons trop longtemps négligé. Notre exploitation de celle-ci se fait encore sans tenir compte des impacts fortement négatifs sur la faune, la flore, les cours d'eau et même sur les humains. Cette imprévoyance des gestionnaires du patrimoine forestier a des séquelles que nous subissons toujours douloureusement. L'État québécois a trop longtemps laissé faire la gestion par les grandes compagnies sans qu'on s'interroge sérieusement sur l'avenir.

La population québécoise a assez de maturité et de compétence pour permettre que la forêt soit cultivée en fonction de ses intérêts, tant immédiats que futurs. Il ne saurait être question de confier exclusivement cette gestion à ceux qui l'ont surexploitée sans se soucier des générations futures. Ainsi, il est grand temps que le gouvernement entende la voix populaire et qu'il acquiesce à ses attentes.

Nous préconisons une démocratisation de la gestion forestière qui permettra de décider collectivement de l'utilisation globale de l'espace forestier d'un territoire donné, de ses fonctions polyvalentes prioritaires et secondaires, des modes d'exploitation et de mise en valeur des ressources primaires pour le mieux être des populations locales, régionales et nationales qui en vivent ou en bénéficient.

De plus, **dans les agglomérations urbaines, davantage d'espace doit être affecté à la nature, à la promenade et aux loisirs**. Dans **les parcs provinciaux**, nous préconisons **l'interdiction de l'exploitation forestière**.

Énergie

Pour la préservation des équilibres dans l'écosystème planétaire, il faudrait, selon le rapport de la commission Brundtland des Nations-Unies, que **les sociétés industrialisées - dont la société québécoise - diminuent de 50% leur consommation d'énergie**.

La politique de l'énergie doit être fondée sur la volonté de maitriser la consommation énergétique par un développement des économies d'énergie. L'énergie consommée devrait être de type renouvelable comme la biomasse, la géothermie et le solaire.

Cette diminution de consommation d'énergie peut se faire par

- l'application de nouvelles normes architecturales plus appropriées à notre climat comme une meilleure isolation des maisons;
- encourager les transports collectifs comme des transports en commun urbains électrifiés;
- le développement de la voie d'eau et du rail pour le transport de marchandises;
- une amélioration de la performance des automobiles et des camions et des autres appareils en matière de non-pollution et d'économie d'énergie;
- une diminution des besoins de transport;
- une utilisation de matériau et de mode de production moins énergivore.

Nous préconisons l'arrêt du recours à l'énergie nucléaire et le démantèlement des centrales nucléaires actuelles.

Produits toxiques et déchets

La société actuelle fait face à d'importants problèmes d'élimination des déchets, en particulier quand il s'agit de produits toxiques. Nous sommes en train d'éliminer toute vie sur Terre, nous y compris, avec les déchets de nos productions industrielles. L'écologie nous enseigne qu'on ne peut rien rejeter à l'extérieur : il n'y a pas d'extérieur. **C'est pourquoi nous devons apprendre à vivre et à produire en tenant compte de toute la durée de «vie» de nos produits, jusqu'à leur réutilisation ou leur recyclage**.

Une politique écologiste sur les produits toxiques et les déchets exige que tous les nouveaux produits soient conçus en vue de **faciliter leur réutilisation ou leur recyclage éventuels**. Ils ne devraient jamais présenter des risques graves pour la population ou pour l'environnement, même en cas de situation anormale (déversement, incendie...). Quand aux produits que nous héritons de la société industrielle, nous devrons les gérer au meilleur de notre connaissance, en prenant le moins de risques possibles.

Réutilisation

La conduite la plus écologiste est la réutilisation. C'est pourquoi nous préconisons, à court terme, **la normalisation et la consigne de tous les contenants**. De plus, dans la conception de tous les nouveaux appareils, on devrait tenir compte de la facilité de les réparer et d'en recycler les pièces.

Recyclage

Nous préconisons le recyclage de tout ce qui ne peut pas être réutilisé. Ultimement, on ne devrait rien produire qui ne puisse être réutilisé ou récyclé. Tous les objets devraient être conçus de manière à faciliter la séparation des diverses substances recyclables.

Un système généralisé de cueillette et de traitement des produits à recycler devra être instauré, au niveau administratif approprié. Les municipalités devront accomplir la cueillette sélective des «déchets» de leurs citoyens, au lieu de celle employée actuellement pour «éliminer» les déchets. On devra aussi mettre en place des centres de recyclage, de manière assez décentralisée, et voir à l'utilisation avantageuse des produits recyclés plutôt que des produits «de première main».

Nous préconisons aussi le recyclage des produits organiques (comme les déchets de table) en vue d'appuyer par un apport d'engrais organique le développement de l'agriculture biologique à grande échelle.

Produits toxiques

À court terme, nous devons instaurer une surveillance accrue des sites «d'élimination» des déchets, et voir à ce que le coût de «l'élimination» permette une gestion adéquate de ces sites.

Nous chercherons aussi à éliminer la production de tout produit toxique inutile, ainsi que les modes de production nécessitant ces produits ou pésentant des dangers pour les travailleurs. Quand aucune alternative n'est possible, on devra encourager la recherche de produits ou de procédés de remplacement, voire même l'arrêt d'une activité trop dangereuse pour les travailleurs, la population ou l'environnement.

Pour l'introduction de nouveaux produits, le fardeau de la preuve sera inversé: avant d'en autoriser la fabrication ou l'utilisation, il faudra en avoir démontré l'innocuité, tant dans un usage normal que dans des situations anormales ; les processus de fabrication et de destruction devront eux aussi être sans danger, et le coût de la destruction devra être inclu dans le prix.

Quant aux produits toxiques dont nous avons actuellement à nous débarrasser, il faudra en disposer rapidement et le plus proprement possible, en minimisant les accumulations importantes ou les transports inutiles. Il faudra encourager la recherche à ce chapitre, Le Parti Vert exclut totalement la possibilité de payer des pays pauvres pour y exporter nos produits toxiques, et entend minimiser le commerce international de ces produits. Il exclut aussi totalement le recours aux déversements dans les cours ou plans d'eau, ou dans les océan.

Transport

Nous faisons le choix d'**une politique de transports économes en énergie, en ressources naturelles, en espace, en impacts socio-culturels et en vies humaines.**

Une politique de transports économes est inséparable de ce qu'on appelle «l'aménagement du territoire» qui consiste tout d'abord à réduire l'usage forcé du transport, en luttant contre la ségrégation territoriale des fonctions, en améliorant la qualité de vie dans les villes pour y atténuer le besoin d'évasion et en développant la production locale pour la satisfaction des besoins locaux.

Améliorer les conditions de déplacement des personnes âgées et des catégories les plus modestes par le développement ou le maintien des transports collectifs est une mesure d'équité sociale à laquelle se conjugue l'efficacité économique.

LES AXES D'UNE POLITIQUE DES DÉPLACEMENTS

LES DÉPLACEMENTS EN MILIEU URBAIN

La voirie doit logiquement privilégier le transport collectif gratuit, plus efficace et moins polluant. Les couloirs réservés aux autobus et aux bicyclettes doivent être étendus systématiquement.

LES DÉPLACEMENTS EN MILIEU RURAL

Les choix urbanistiques éparpillant l'habitat et l'éloignant des équipements publics ont augmenté considérablement les besoins en déplacement. D'autre part, en milieu rural, un service d'autobus ne peut raisonnablement satisfaire la population que s'il assure plusieurs

dessertes quotidiennes, ce qui implique un trop petit nombre de voyageurs par passage et un manque de rentabilité.

Même si le droit au transport et l'intérêt de la décentralisation conduisent à maintenir temporairement des services déficitaires, une desserte fine n'a donc de chances de se mettre en place que

- **si une politique globale de développement des transports collectifs permet de disposer rapidement d'un réseau assurant une bonne vitesse de déplacement.** Dans des conditions satisfaisantes de confort, partout où le traffic pourrait le justifier, des voies ferrées secondaires devraient être rouvertes et l'interconnexion avec autobus bien étudiée et soignée dans sa réalisation;
- **si des solutions nouvelles pouvaient être mises en place dans les régions à faible densité, comme le covoiturage, les taxis collectifs ou l'utilisation de véhicules à usage mixte** (voyageurs-marchandises, voyageurs-courrier).

LES DÉPLACEMENTS INTERURBAINS

Le système automobile

Un des premiers objectifs à atteindre est le respect des limites de vitesse actuelles et l'adoption de limites moins élevées. La modération de la puissance des véhicules vendus constitue un autre levier important d'une politique globale des transports.

L'automobile est un instrument de liberté sous condition d'un usage intelligent. **Nous préconisons une voiture simple, robuste, pratique, économe en énergie et moins polluante.**

Les véhicules chargés de matières dangereuses, qui sillonnent nos routes, doivent être remplacés par d'autres moyens de transport plus sûrs comme le rail.

Le système ferroviaire

Le chemin de fer à longue distance et à plus courte distance, coordonné avec un réseau d'autobus au plan local, reste un instrument de transport interurbain sûr.

Le système aérien

Aucun mode de transport n'est aussi subventionné que le transport aérien intérieur, alors qu'il est, pour l'essentiel, réservé à une minorité. Nous demandons la suppression de toute subvention officielle ou déguisée au transport aérien.

ASPECT **SOCIAL**
du projet de société

Santé

La santé constitue un enjeu permanent de l'action écologiste. Ainsi l'air que nous respirons, la nourriture que nous absorbons, l'eau que nous buvons, sont des facteurs déterminants d'une bonne santé; **la lutte contre la pollution atmosphérique, la promotion de l'agriculture biologique et la préservation de la qualité des eaux représentent donc des auxiliaires précieux pour une médecine qui cherche à intervenir en amont de la maladie.**

Pourtant, nous avons pris l'habitude de faire confiance aux professionnels de la santé pour soigner les maladies, cas par cas, individu par individu, sans nous en prendre à leurs causes (en modifiant notre comportement, en oeuvrant pour de meilleures conditions de travail ou contre les pollutions...). Plus grave: nous trouvons naturel de naître et de mourir à l'hôpital, d'y être soignés, d'être «sous surveillance médicale» même quand nous ne sommes pas malades. La médecine rythme désormais toutes les étapes de notre vie: la grossesse, la naissance, la petite enfance, l'entrée à l'école, la puberté, la pratique d'un sport, l'embauche, le travail, la sexualité, le contrôle des naissances, la vieillesse, la mort...

Une des priorités du Parti Vert du Québec est de remettre en cause cette médicalisation de la santé et de réserver le recours aux professionnels de la santé aux seuls cas où il est vraiment nécessaire. **Chacun de nous doit se sentir responsable de sa propre santé**.

Enfin, **une réforme radicale du «système de santé» s'impose, tant le déséquilibre est grand entre ses trois acteurs: le professionnel, l'usager et l'État**.. Pour asseoir leur pouvoir, trop de professionnels (médecins, pharmaciens, fabricants de matériel, laboratoires, hôpitaux...) maintiennent chez l'usager une mentalité d'assisté et une foi aveugle dans un progrès technique illimité. La multiplication d'actes médicaux de plus en plus sophistiqués rassure le malade, mais fait avant tout marcher le commerce. Si «la santé n'a pas de prix», elle a – quand même – un coût...

D'énormes intérêts économiques et professionnels sont en jeu, d'où l'existence d'un groupe de pression efficace qui a beau jeu d'en appeler à «l'opinion publique» au nom du «droit à la santé» chaque fois qu'il est question de gérer sainement les dépenses. Quant aux pouvoirs publics, ils s'avèrent incapables de faire face à ce lobby. L'intérêt des professionnels de la santé est trop souvent le moteur des décisions politiques, et c'est au contribuable de régler la note.

La redistribution des rôles entre usagers, professionnels de santé et pouvoirs publics doit faciliter l'accès à un autre type de médecine qui, au-delà des soins, se préoccupe de l'individu, dans sa globalité et dans son environnement.

Parallèlement à une politique de soins cohérente, il faut réfléchir aux causes profondes des maladies et aux moyens de conserver la santé. Au-delà du problème sanitaire, il s'agit surtout d'un problème culturel et politique. **La santé passe par la réconciliation des individus avec leur travail, leur environnement, leur communauté.** Elle n'est pas du seul ressort des médecins et de la médecine, mais avant tout de l'hygiène. La connaissance des facteurs de santé et de maladie n'est vraiment efficace que si chacun est informé des règles de base de la vie saine et les met en pratique.

L'hygiène, c'est l'intégration de la connaissance médicale dans l'art de vivre, qui est l'art de travailler, de

rythmer les jours, de communiquer, d'aimer, d'éduquer les enfants, de protéger les personnes âgées, de s'alimenter, de respirer, de se tenir propre, d'éliminer les déchets, de veiller à la qualité de l'eau et de l'air...

L'école et les médias doivent être les outils privilégiés de l'éducation à l'hygiène.

De plus, il nous faut développer des «alternatives à l'hospitalisation» car, actuellement, trop d'hospitalisations résultent de l'absence d'autres solutions moins coûteuses, plus humaines, notamment en ce qui concerne les personnes âgées, les handicapés, les malades mentaux. **Chaque fois que cela est possible, il faut permettre à la personne qui le désire de rester à son domicile en faisant appel à différents services : services et repas à domicile, téléphone d'urgence, soins infirmiers.**...

Dans les autres cas (isolement, perte d'autonomie), il faut accroître les possibilités d'hébergement en foyer-logement, maison de retraite (médicalisée ou non), service de long séjour... C'est sur le degré de dépendance de la personne que doit se fonder la décision et non sur des arguments d'ordre administratif ou tarifaire.

«L'hospitalisation à domicile» permet de réduire l'hébergement à l'hôpital et de réserver ses techniques de pointe aux malades qui nécessitent une prise en charge lourde (urgences, actes techniques, chirurgie...).

L'industrie privée des équipements hospitaliers et du médicament profite largement du «marché de la santé». La maladie rapporte, la santé, non. Pour y remédier, on peut intervenir au niveau du consommateur car **il est possible de diminuer considérablement la consommation de médicaments, par la prévention, par l'éducation du médecin et de l'usager (une consultation ne se termine pas forcément par la rédaction d'une ordonnance), par la pratique de «médecines alternatives». Ces mesures sont sources de responsabilisation et d'économies.**

Pour résumer :

- *santé personnelle* : **mettre l'accent sur la prévention**

  via

  - **l'information, l'éducation et la responsabilisation** tout en assurant des soins de qualité traditionnels et alternatifs;

- *santé communautaire* : **enrichir le tissu communautaire**

  via

  - **le soutien de la famille** (garderies, consultations, logement, temps partagé, revenu garanti au parent – éducateur à la maison);
  - **promouvoir l'adoption nationale**
  - **l'augmentation des services à domicile** pour les personnes agées, les personnes handicapées, les malades mentaux et les malades chroniques;
  - **le développement du réseau des maisons de jeunes, de femmes et de sans-abri;**
  - **la régionalisation des services de soins et de santé.**

Éducation

- promouvoir **une conception de l'éducation basée sur le développement et l'épanouissement intégral de la personne** permettant aux citoyens de se réaliser de multiples façons dans la société en respectant le potentiel de chacun;

- **engager les ressources nécessaires à la réduction de l'analphabétisme** en s'appuyant principalement sur les groupes populaires d'alphabétisation;

- **favoriser l'accession aux études est un droit inaliénable; il importe d'accroître l'accessibilité aux études supérieures** en levant les barrières de toute nature à tous ceux ayant des projets d'étude ou de recherche;

- **créer une banque télématique d'information**, alimentée par des chercheurs universitaires, gouvernementaux ou autonomes et accessible à toute la population, afin

    1- d'approfondir la formation de base nécessaire aux autres apprentissages;

    2- de compléter la formation professionnelle;

    3- de nourrir l'imagination et la vision de projets possibles d'études, de recherches, de travail et de loisirs.

Culture

Nous préconisons la création d'un environnement culturel

- **préservant et soutenant la variété linguistique et culturelle actuelle** (autochtone, allophone, anglophone et francophone) **tout en accordant la primauté à la langue française comme langue nationale;**
- **permettant aux artistes et aux créateurs d'avoir accès aux ressources financières et matérielles suffisantes à la création et à la diffusion de produits culturels;**
- **favorisant un partage culturel entre les différentesethnies** (chansons, danses, théatre, littérature, peinture, etc).
- **en favorisant cette ouverture à la diversité culturelle jusqu'à l'ensemble des personnes exclues** pour de multiples raisons: l'âge, l'origine ethnique, les handicaps physiques ou mentaux, la pauvreté, le refus éthique, etc. – afin que toute la société s'enrichisse de leur apport.

Spiritualité

Il est essentiel d'assurer à chacun **le droit de pratiquer la religion et la spiritualité de son choix dans le respect des autres traditions** et de créer les conditions favorables à l'émergence d'**une prise de conscience personnelle, collective et planétaire** de la situation actuelle et des futurs possibles qui nous permettront de tenir compte des leçons du passé sans en être prisonniers.

L'exploration des futurs possibles, que nous devrons entreprendre pour trouver un voie de sortie, devrait se faire avec une foi en l'inconnu et en une possibilité de vie harmonieuse.

ASPECT **INFORMATIONNEL**
DU PROJET DE SOCIÉTÉ

Nous vivons à l'âge de la communication où, plus que jamais, l'accès à l'information est déterminante à l'exercice du pouvoir. **La création d'un réseau de communication** à caractère informationnel, éducationnel et décisionnel permettra à la population québécoise de recevoir, de produire et de chercher de l'information relative à la consommation et aux diverses activités des entreprises, des communautés, de la société et de l'Etat québécois ainsi que des multiples pays de la communauté mondiale. Un tel réseau nous permettra de nous libérer de la domination des grands diffuseurs de l'information.

Ce réseau devra s'inscrire dans l'esprit et le cadre d'une entente mondiale de l'information et de la communication où les pays en développement pourront nous transmettre de l'information concernant leur situation écologique, économique, sociale, politique et leurs projets de développement.

ASPECT **SÉCURITÉ GLOBALE**
DU PROJET DE SOCIÉTÉ

Nous préconisons **une conception de la sécurité globale fondée sur une entente mondiale, le développement durable, le désarmement, le non-alignement et un dialogue direct entre les peuples**.

Une sensibilisation de la population québécoise aux différentes visions et aspirations des peuples permettra de réduire l'ignorance et l'incompréhension, à la base de tous les conflits et ainsi permettra l'émergence d'une communauté mondiale interactive et pacifique.

La sécurité globale est aussi liée à la satisfaction des **besoins fondamentaux** de tous les peuples. Elle commande donc la fin du commerce inégal avec les pays du Sud et l'aide massive au développement durable de ces pays.

Des **instances mondiales** vraiment décisionnelles devront être mises sur pied; en particulier un conseil écologique mondial, qui aura pour mandat de veiller au respect de l'écosystème global et des espaces sous juridiction mondiale (océans, Antarctique). Un organisme mondial d'intervention et de protection des peuples agressés serait aussi le bienvenu. Dans le cadre de tels organismes mondiaux, le respect de l'égalité entre les peuples devra amener l'utilisation d'une langue seconde neutre, telle l'espéranto.

Nous préconisons la création, au Québec, d'une **force d'intervention non-violente**, équipée pour toute intervention d'aide d'urgence au niveau national et mondial, et pouvant

- intervenir, sur demande d'un pays agressé, comme médiateur non-violent;
- préparer la population à la résistance économique, sociale et politique par des méthodes d'organisation et d'action non-violente;
- convaincre tout adversaire possible de notre détermination et de notre efficacité de résistance à une occupation.

Ainsi, l'objectif de la défense civile non-violente est de rendre le pays littéralement «inappétissant», inassimilable par quiconque voudrait le conquérir. Il s'agit de préparer toute la population à la non-collaboration et à la confrontation non-violente mais active avec l'adversaire, et de coordonner cette action de façon à mettre l'ennemi dans l'impossibilité d'atteindre ses objectifs idéologiques, politiques, économiques, et à supprimer les profits que celui-ci pourrait tirer de son agression. En effet, tout occupation nécessite la coopération, même passive, de la population. Il s'agit d'éliminer cette coopération. Par ailleurs, la défense civile non-violente garantit un gouvernement démocratique; la population serait en mesure de s'opposer efficacement à toute tentative de dictature.

La création de la force d'intervention non-violente et le recours à la défense civile entraîneront la **disparition des forces armées telle que nous les connaissons**, basées sur la violence, le respect aveugle de l'autorité et de la hiérarchie, la phallocratie et l'utilisation d'appareils extrêmement coûteux. Par conséquent, cette nouvelle conception de la défense nécessitera la **reconversion de la production militaire**, d'ailleurs créatrice de fort peu d'emplois, vers la production civile, orientée vers les besoins de la population. Les ressources ainsi épargnées pourront être utilisées pour le développement durable des pays pauvres et le rétablissement de l'équilibre écologique de la planète.

Le Parti Vert du Québec

Vous êtes invités à participer au **Conseil National du Parti Vert du Québec** qui aura lieu du **18 au 20 août 89** à Montréal,au Cegep Maisonneuve.

Deux rencontres publiques d'information sont prévues à Montréal au restaurant le Commensal (coin St-Denis et Sherbrooke) : le 13 juillet à 19h 30
le 10 août à 19h30

☐ **Oui, j'aimerais adhérer au Parti Vert du Québec.** Veuillez trouvez ci-joint 10.00 $ pour les frais d'adhésion.

☐ J'offre mes services au **Parti Vert du Québec** pour l'aider à grandir. Je suis en mesure de :

☐ communications ☐ télématique-Alex
☐ journal ☐ tournée du Québec en vélo
☐ secrétariat ☐ autres_____

J'aimerais aider financièrement **le Parti Vert du Québec.** Vous trouverez ci-joint ma contribution de _____$

Nom, Prénom _____
Adresse _____
Ville _____Code Postal _____
Téléphone (___) _____

Signature _____

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec nous sur le **réseau ALEX** en composant le 361-3333 sous le code **BABILOG** ou à l'adresse suivante:

Parti Vert du Québec
C.P. 103, succursale Beaubien
Montréal
H2G 3C8 **Tel.: (514) 287-7392 ou 524-7194**